

Notes critiques sur l'histoire de la collecte de données statistiques

Jean-Pierre Beaud

Numéro 19, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040684ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040684ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Beaud, J.-P. (1991). Notes critiques sur l'histoire de la collecte de données statistiques. *Politique*, (19), 107–117. <https://doi.org/10.7202/040684ar>

Résumé de l'article

Alors que les appareils statistiques de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis ont fait l'objet d'études souvent très fouillées, Statistique Canada et ses prédécesseurs n'ont pas vraiment jusqu'ici retenu l'attention des spécialistes des sciences sociales. Et pourtant l'expérience canadienne en matière de collecte de données statistiques est loin de n'être qu'un décalque des expériences américaine et britannique (pour ne prendre que celles qui, a priori, pouvaient fortement l'influencer). Un ouvrage comme *Pour une histoire de la statistique*, véritable encyclopédie consacrée à la production de l'information statistique en France et dans quelques pays d'Europe, devrait, du fait des très riches analyses qu'il renferme, susciter tout particulièrement l'intérêt des politologues d'ici. Des thèmes comme celui du lien entre construction de l'État et développement des instruments d'enquête, ou comme celui des rapports entre administration statistique et recensements, appartiennent sans contexte au champ de la science politique.

Notes critiques sur l'histoire de la collecte de données statistiques*

Jean-Pierre Beaud

Université du Québec à Montréal

Alors que les appareils statistiques de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis ont fait l'objet d'études souvent très fouillées, Statistique Canada et ses prédécesseurs n'ont pas vraiment jusqu'ici retenu l'attention des spécialistes des sciences sociales. Et pourtant l'expérience canadienne en matière de collecte de données statistiques est loin de n'être qu'un décalque des expériences américaine et britannique (pour ne prendre que celles qui, a priori, pouvaient fortement l'influencer). Un ouvrage comme *Pour une histoire de la statistique*, véritable encyclopédie consacrée à la production de l'information statistique en France et dans quelques pays d'Europe, devrait, du fait des très riches analyses qu'il renferme, susciter tout particulièrement l'intérêt des politologues d'ici. Des thèmes comme celui du lien entre construction de l'État et développement des instruments d'enquête, ou comme celui des rapports entre administration statistique et recensements, appartiennent sans contexte au champ de la science politique.

À part les «phénomènes de foire», les fanatiques de mots croisés, nul ne lit *in extenso* et d'une traite une encyclopédie ou un dictionnaire. Ce n'est d'ailleurs pas un tel exercice qui permettrait d'évaluer les qualités pour l'enseignement ou la recherche d'un ouvrage de ce type. Le meilleur test, en fait, c'est celui de la pratique. C'est à l'usage, et cela demande inévitablement du temps, qu'un texte comme *Pour une histoire de la statistique*, qui relève de l'encyclopédie et du traité, peut être jugé. C'est à l'usage, essentiellement, que l'on peut déterminer s'il permet de répondre aux questions

* D'après François Bédarida, et al., *Pour une histoire de la statistique. tome 1/contributions*, Paris, Economica/INSEE, 1987, 593 p. et Joëlle Affichard (sous la direction de), *Pour une histoire de la statistique. tome 2/matériaux*, Paris, Economica/INSEE, 1987, 969 p.

que posent l'enseignement et la recherche : permet-il de faire rapidement et avec précision le point sur un sujet donné? permet-il de dégager, au-delà des expériences particulières, locales ou même nationales, des facteurs, principes et hypothèses d'application générale? offre-t-il la possibilité, grâce à des repères bibliographiques, d'aller plus loin, d'en savoir davantage? Comme le montrera la suite de ce texte, notre évaluation, qui s'appuie sur une pratique de plusieurs mois, est très positive. *Pour une histoire de la statistique* est vraiment un outil indispensable pour qui s'intéresse à l'histoire de la collecte de données statistiques (et ne devrions-nous pas, nous politologues, considérer qu'il s'agit là d'un thème de science politique?). Essayons de voir pourquoi.

Alors que le premier tome de l'ouvrage, qui porte le sous-titre *contributions*, rassemble essentiellement des études d'historiens intéressés par l'idée de production de l'information statistique, son évolution dans le temps et l'espace, et qu'il présente surtout le point de vue de personnes n'appartenant pas à l'appareil statistique français (précisons que l'ensemble du travail a été coordonné par l'INSEE et qu'il porte avant tout sur l'expérience française), le deuxième tome, dont le sous-titre est *matériaux*, propose un point de vue plus technique, celui des statisticiens de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), des gens de l'intérieur de l'appareil. En gros, alors que le ton et le contenu de la première partie sont plutôt ceux d'un traité ou d'actes d'un colloque (les contributions ont été préparées pour les *journées d'étude sur l'histoire de la statistique* qui ont eu lieu en juin 1976!), le ton et le contenu de la deuxième partie sont plutôt ceux d'une encyclopédie. C'est sûr que le politologue, qui est d'abord un généraliste, se retrouvera davantage dans les textes souvent fort stimulants (parce qu'est posée dans la plupart des cas la question des rapports entre État et statistiques) du premier volume. Il est possible, toutefois, que les matériaux du deuxième volume, parce que, par définition, plus bruts, s'avèrent plus utiles au spécialiste, qu'est aussi le politologue, de la comptabilité nationale ou de l'action sociale, de la justice, de la culture, des relations extérieures, etc. (le tome 2 compte près de 1 000 pages et plus de 50 articles consacrés aux différents domaines du social, de l'économique, des relations avec l'extérieur).

Le tome 1 avait été publié par l'INSEE en 1977, quelques mois après les journées d'étude de Vaucresson. Il était toutefois devenu introuvable, le *stock* d'exemplaires ayant été détruit par un incendie. Aussi, lorsque le laborieux travail d'édition des matériaux fut terminé, presque dix ans après l'événement qui les avait suscités, il fut jugé bon de rééditer le volume des contributions. Ce sont donc maintenant près de 1 600 pages consacrées à l'histoire de la construction de l'information statistique qui sont disponibles.

Des premières 600 pages, bien des choses peuvent être tirées. On peut d'abord noter le lien, presque trivial (après tout le mot statistique vient du mot État), entre construction de l'État et collecte de données statistiques. Quand on analyse, de façon générale (très générale) et sur une longue durée, l'évolution de ces instruments d'enquête que sont les comptages, les recensements, on constate bien qu'ils n'étaient utilisables ou même pensables que là où existait une «forte armature administrative¹». Quand on «descend» à un niveau moindre de généralité, la relation toutefois s'obscurcit quelque peu. Comment expliquer ainsi que ce qui était possible dans les colonies (en Nouvelle-France en particulier) ne l'était pas dans la métropole même (la France de l'Ancien Régime)? Comme le montrent Jacques Dupâquier et Éric Vilquin, les termes du problème n'étaient pas les mêmes au centre et à la périphérie. Dans les colonies et «dans les territoires nouvellement occupés, la population n'était pas très nombreuse²» : ainsi, le recensement de la Nouvelle-France de 1666, qui pour certains constitue le premier recensement des temps modernes³, ne concernait guère que 3 215 personnes. Le travail de collecte de données pouvait donc être effectué par un nombre limité de personnes (les militaires, par exemple) qu'il était facile de contrôler. À la limite, c'est le cas du recensement de la Nouvelle-France de 1667, l'intendant

1. Jacqueline Hecht, «L'idée de dénombrement jusqu'à la Révolution», p. 22.

2. «Le pouvoir royal et la statistique démographique», p. 101.

3. R. H. Coats, «Beginnings in Canadian Statistics», *The Canadian Historical Review*, vol. XXVII, n° 2, juin 1946, p. 109.

pouvait se charger lui-même d'une bonne partie de la tâche. Comme Jean Talon l'indique dans une lettre du 27 octobre 1667, «je l'ai fait [le rôle] moi-même des habitations de Montréal, des Trois-Rivières, du Cap de la Magdelaine et de tous les lieux qui sont au-dessus de Québec, visitant tout de porte en porte⁴». De plus, en Nouvelle-France et sans doute dans d'autres colonies, les premiers recensements étaient organisés à des fins essentiellement militaires, «ce qui explique sans doute que l'opération n'ait jamais provoqué de résistance chez les habitants, tout aussi intéressés que le pouvoir royal à la survie de la colonie⁵». En métropole, en revanche, d'une part on ne disposait généralement pas des moyens, surtout humains, qu'impliquait tout recensement sérieux, d'autre part la population était souvent hostile envers toute enquête de ce type, qu'elle voyait comme le prélude à une nouvelle taxation. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la monarchie française ait «sans doute estimé qu'il valait mieux se passer de lumières que faire monter la température de l'opinion⁶». L'association dont il vient d'être question, entre fiscalité et recensement est d'ailleurs fort ancienne. Jacqueline Hecht cite à ce propos un recueil de contes arabes anonymes du XIV^e siècle dans lequel «il est conseillé, pour lever des impôts, de faire d'abord distribuer 5 pièces d'argent à chaque habitant, puis la population étant ainsi dénombrée, de lever sur chacun 40 pièces d'argent⁷».

L'histoire des rapports entre administration statistique et recensés mériterait d'être faite. Si aujourd'hui on ne craint plus trop, en Occident du moins, que le recensement conduise à un nouvel impôt (quoique l'on redoute parfois qu'il puisse mener à un redressement fiscal!), en revanche, on s'interroge souvent sur l'intrusion possible de l'État dans les affaires relevant de la vie privée. On sait, par exemple, qu'en Allemagne la résistance aux recensements est

4. «Le pouvoir royal et la statistique démographique», p. 94.

5. *Ibid.*, p. 93.

6. *Ibid.*, p. 101.

7. «L'idée de dénombrement jusqu'à la Révolution», p. 80.

particulièrement forte et qu'elle a provoqué la suspension de celui de 1983 auquel plusieurs reprochaient le caractère inconstitutionnel de certaines des questions posées. Une réflexion sur les implications politiques des résultats des recensements et enquêtes statistiques mériterait également d'être entreprise. Lors du dernier recensement de la France, par exemple, l'un des plus gros enjeux, semble-t-il, concernait la population de la ville de Bordeaux. Si, comme une estimation de l'INSEE l'indiquait, la population descendait au-dessous du seuil de 200 000 habitants, c'est une partie des subventions municipales qui devait disparaître. On comprend que l'administration de Bordeaux ait cherché à rejoindre toute la population de la ville et qu'elle ait trouvé des moyens fort ingénieux pour contacter les groupes qu'il est généralement difficile de comptabiliser, celui des étudiants et des étrangers.

Un nombre important de textes du premier tome sont consacrés à cette période que Harald Westergaard a qualifiée «d'ère de l'enthousiasme pour la statistique⁸», le XIX^e siècle. On constate, en effet, que l'engouement pour la collecte de données statistiques est alors très net, que l'intérêt porté à l'analyse des données, à la méthode statistique, au calcul des probabilités est alors également très marqué. S'il est vrai que, dans ce dernier cas, les véritables innovations sur le plan technique datent surtout des années 1890-1930 (avec le développement de ce qu'il est convenu d'appeler la statistique mathématique), il faut néanmoins remonter jusqu'à la période qui commence à peu près en 1820 pour retrouver les conditions (émergence, dans différents domaines des sciences et en particulier des sciences sociales naissantes, d'un certain état d'esprit, d'une pensée statistique) qui vont rendre possibles de telles innovations⁹. Pendant la même période, la collecte de données statistiques se systématise. On assiste, en effet, d'une part à la mise sur pied, surtout entre 1830 et 1850, de plusieurs organismes statistiques gouvernementaux, d'autre part à la création, d'abord en Grande-Bretagne, de sociétés savantes, de sociétés de

8. *Contributions to the History of Statistics*, London, King, 1932.

9. Voir à ce sujet le très beau livre de Theodore M. Porter, *The Rise of Statistical Thinking. 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.

statistique¹⁰. Ainsi, c'est en 1832 qu'est créé, en Grande-Bretagne, un service de statistique au sein du *Board of Trade* et en 1837 qu'est mis sur pied le *General Register Office* chargé de la collecte des statistiques vitales, et responsable des recensements; c'est en 1833 qu'est formée la section statistique de la *British Association for the Advancement of Science*, qu'apparaît la *Manchester Statistical Society* et que naît, au ministère français du Commerce, un bureau de statistique, inspiré d'ailleurs du modèle anglais; c'est l'année suivante qu'est fondée la *Statistical Society of London*, et c'est en 1841 qu'est organisée, au sein du ministère belge de l'Intérieur, une Commission centrale de statistique que dirigera jusqu'à sa mort Adolphe Quetelet; c'est enfin — puisqu'il faut mettre un terme à cette énumération de créations d'organismes statistiques — en 1847 que les législateurs canadiens tentent pour la première fois, par la création du Bureau d'enregistrement et des statistiques, de doter le pays d'un organisme de contrôle des données statistiques. Incontestablement, le XIX^e siècle apparaît comme une période marquée par la quantification. À tel point qu'on peut assez vite opposer deux mondes : celui d'avant la grande explosion des chiffres, pour reprendre l'expression de Porter¹¹, qui ne connaît ni taux de suicide, ni taux de chômage, ni QI¹², et celui d'après. Comme le mentionne toujours Porter, il faudrait s'interroger sur les conséquences d'une telle transformation et en particulier sur son impact «on the character of the information people need to possess before they feel they understand something¹³».

Si, comme on vient de le mentionner, plusieurs textes portent essentiellement sur le XIX^e siècle, souvent même en l'abordant sous l'angle des productions statistiques dans un domaine bien précis (on lira avec beaucoup d'intérêt le texte de Michelle Perrot consacré aux débuts de la statistique

10. François Bédarida, «Statistique et société en Angleterre au XIX^e siècle», pp. 494-499.

11. *The Rise...*, op. cit., p. 11.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

criminelle en France, celui de Jacques Ozouf sur les statistiques de l'enseignement primaire et celui de Bernard-Pierre Lécuyer sur le groupe des médecins et observateurs sociaux qui s'expriment dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*), d'autres se penchent sur une période beaucoup plus récente ou embrassent l'ensemble même de l'histoire de la statistique. On retiendra tout d'abord le texte d'Alain Desrosières qui tente de cerner la genèse et l'évolution historique des «taxinomies sociales d'origine administrative, et leurs relations avec d'une part la société, et d'autre part les représentations sociales du moment¹⁴». L'auteur montre, en particulier, comment les différentes versions du code des catégories socio-professionnelles utilisées en France pendant une trentaine d'années (jusqu'en 1982), non seulement par les organismes publics, mais aussi par les universitaires et par le secteur privé, intègrent des principes très divers de classement : la branche, le métier, la hiérarchie de commandement, la qualification professionnelle. En fait, le découpage que ce code proposait «résultait de la combinaison de trois logiques bien différentes : à la logique la plus ancienne des métiers s'étaient ajoutées successivement la distinction de statut entre salariés et patrons, puis les grilles d'emplois qualifiés hiérarchisés¹⁵». Loin de rompre avec cette architecture quelque peu étrange pour un anglo-saxon par exemple, la nouvelle nomenclature en usage depuis 1982, celle des professions et des catégories socio-professionnelles, rend encore plus explicite ce caractère composite, hétérogène, disparate, diront certains : on ne peut en effet réduire la structure de cette nouvelle classification à une seule logique, celle de la division en métiers, celle de la décomposition en classes sociales, celle de la grille des qualifications, celle de la hiérarchie d'aptitudes, celle de l'échelle des statuts ou celle encore du «découpage en milieux regroupant des personnes

14. «Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles», p. 156.

15. Alain Desrosières et Laurent Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, Éditions La Découverte, 1988, p. 67.

voisines par leurs comportements sociaux¹⁶». Elle renvoie en fait à presque toutes ces logiques. Aussi, quel contraste avec les classifications unidimensionnelles et hiérarchisées en vigueur dans les pays anglo-saxons (à l'exception, au moins pour ce qui est de l'appareil statistique officiel, du Canada)!

On retiendra également le texte de Michel Volle consacré à la naissance, très tardive (dans les années 1930), d'une véritable statistique industrielle en France. L'auteur montre bien les résistances qu'Alfred Sauvy a dû vaincre pour mettre en place un système d'enquêtes concernant la production industrielle : «Songez, rapporte Sauvy en 1975, que les quatre grands producteurs de pneumatiques [des années 30] refusaient de communiquer tout chiffre de production de pneus, même global¹⁷». Michel Volle montre bien également combien la guerre et la période de reconstruction qui lui a fait suite ont créé des situations particulièrement favorables au renforcement de ce système d'enquêtes industrielles, mais aussi combien, une fois les pressions dirigistes estompées, une fois la pénurie disparue, ce système a commencé à battre de l'aile. Ce texte toutefois ne vaut pas seulement pour ce qu'il apprend de l'expérience statistique française. Comme la plupart des *contributions* (c'est, rappelons-le le sous-titre du tome 1), il suscite inévitablement des comparaisons, des parallèles. La crise des années 30, la guerre et la reconstruction, par exemple, ont produit partout en Occident sensiblement les mêmes effets : besoin accru d'informations statistiques, mise en place d'outils statistiques (dans le but précisément de répondre aux demandes des administrations et du secteur privé), élaboration d'une comptabilité nationale (comme en France ou, selon un modèle quelque peu différent et comme aux États-Unis et au Canada).

On le voit, un des mérites de *Pour une histoire de la statistique*, c'est, au-delà des informations très nombreuses sur l'appareil statistique français, d'appeler à des rapprochements (qu'est-ce qui est commun aux expériences française, britannique, américaine, canadienne?) et à des

16. *Ibid.*, p. 9.

17. «Naissance de la statistique industrielle en France (1930-1950)», p. 334.

distinctions (comment se fait-il, par exemple, que les classifications occupationnelles aient pris telle forme en France, telle autre en Angleterre et aux États-Unis, et telle autre encore au Canada?). Une autre des vertus de l'ouvrage, c'est de proposer des lectures contrastées de cette histoire de la statistique. Ainsi, ce n'est pas toujours le même point de vue qui est adopté : même si on peut opposer le premier tome, marqué surtout par le discours universitaire des historiens, au deuxième tome qu'imprègne essentiellement le discours plus administratif des statisticiens de l'appareil de collecte français, on ne saurait voir ce dernier comme uniforme. Ainsi que le fait remarquer Joëlle Affichard, il est possible de distinguer trois façons, pour les statisticiens, de raconter l'histoire des outils qu'ils ont créés ou dont ils se sont occupés¹⁸. On peut d'abord mettre en relation cette histoire avec l'évolution des besoins et des demandes d'informations statistiques et donc avec «l'extension des domaines d'intervention des pouvoirs publics, ou [avec] l'intérêt grandissant de publics divers pour des données quantitatives¹⁹». On peut aussi organiser la lecture de cette histoire en prenant «comme fil directeur [celle] des hommes et des institutions, ordonnée selon une dynamique des conflits²⁰». On peut enfin, mais ces trois lectures ne s'excluent pas nécessairement, donner «une place importante à la logique relativement autonome du développement des outils²¹». Ces trois facteurs — il en existe d'autres — constituent en quelque sorte l'embryon d'un cadre d'analyse pour l'étude des outils statistiques (au sens large). Il est à souhaiter que cela permettra d'amorcer ou de relancer de telles recherches. S'il est vrai que dans certains pays, en dehors de la France, des travaux de synthèse ont déjà été produits sur l'histoire de la collecte de données statistiques ou

18. «Statistiques et mise en forme du monde social. Introduction à l'histoire des statistiques écrite par les statisticiens», *Pour une histoire de la statistique. tome 2/matériaux*, pp. 9-17.

19. *Ibid.*, p. 10.

20. *Idem.*

21. *Ibid.*, p. 13.

sur celle, souvent plus technique, des outils²², en revanche dans d'autres pays, c'est le cas du Canada, ces travaux restent largement à entreprendre. C'est peut-être l'occasion pour les politologues d'ici d'investir un champ qui leur convient en fait tout particulièrement. Il y est en effet question d'institutions (les organismes de collecte de données, les ministères, l'appareil gouvernemental), de politiques (économiques, sociales) et des moyens de les mettre en œuvre (grâce à la «connaissance» du terrain que permettent les outils statistiques), de courants de pensée (influence, par exemple, des idées keynésiennes sur la «forme» de certains outils), de théorie et d'épistémologie (ne peut-on parler d'une «mise en forme» du réel par les systèmes de classification?), etc. Aussi faut-il espérer qu'un jour nous pourrions disposer d'un équivalent canadien de l'excellente étude produite par l'INSEE et que la contribution des politologues à cette histoire de la statistique canadienne et de la statistique québécoise (n'oublions pas que le Bureau de la statistique du Québec a été créé en 1913, soit cinq ans avant le Bureau fédéral de la statistique) sera significative.

22. Voir, pour les États-Unis, le livre de Margo J. Anderson, *The American Census : A social History*, New Haven, Yale University Press, 1988, et celui de J.W. Duncan et W.C. Shelton, *Revolution in United States Government Statistics 1926-1976*, Washington, US Department of Commerce - Office of Federal Statistical Policy and Standards, 1978.

Bibliographie

- ANDERSON, Margo J., *The American Census : A Social History*, New Haven, Yale University Press, 1988.
- COATS, R.H., «Beginning in Canadian Statistics», *The Canadian Historical Review*, vol. XXVII, n° 2, juin 1946, pp. 109-130.
- DESROSIÈRES, Alain et Laurent THÉVENOT, *Les catégories socio-Professionnelles*, Paris, Éditions La Découverte, 1988.
- DUNCAN, J.W. et W.C. SHELTON, *Revolution in United States Government Statistics, 1926-1976*, Washington, US Departement of Commerce — Office of Federal Statistical Policy and Standards, 1978.
- PORTER, Theodore M., *The Rise of Statistical Thinking 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.
- WESTERGAARD, Harald, *Contributions to the History of Statistics*, London, King, 1932.